

Le 24 septembre 2021

Chers parents, tutrices et tuteurs,

La présente lettre a pour but de vous faire part d'informations importantes concernant le projet de construction de la nouvelle École secondaire George-P. Vanier à Hamilton tant attendue par notre communauté.

Ce projet, à réaliser conjointement avec le Conseil scolaire catholique MonAvenir, prévoit la construction de deux nouvelles écoles secondaires de langue française distinctes sur le même terrain: une école laïque – l'École secondaire Georges-P. Vanier et une école catholique – l'Académie catholique Mère-Teresa, réunies dans le même édifice autour d'un centre scolaire communautaire.

Malheureusement, ce projet accuse des retards. Depuis l'attribution du financement accordé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour la construction d'un projet conjoint avec le Csc MonAvenir, nous avons fait face à de multiples obstacles.

L'obstacle principal empêchant le lancement de la construction concerne le terrain sur lequel doit être situé le nouveau bâtiment. En effet, nous avons signé une entente de copropriété avec le Csc MonAvenir en 2018 pour le terrain situé au 16, avenue Broughton, dans l'objectif d'y construire deux écoles secondaires et un centre communautaire. Depuis ce temps, les deux conseils scolaires travaillent ensemble pour faire avancer le projet.

Les deux conseils scolaires ont ensuite octroyé un contrat à un bureau d'architectes pour le design du bâtiment et ont soumis le plan de site à la ville de Hamilton à l'automne 2018. La ville de Hamilton nous a informés qu'il fallait faire une demande de dérogation mineure, car la hauteur du bâtiment proposé dépasse le maximum permis dans ce secteur selon les règlements municipaux. Par la suite, le conseiller municipal local a fait connaître son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure au motif que le projet aurait pour effet d'éliminer l'espace vert du terrain situé sur l'avenue Broughton. La ville de Hamilton a par la suite résisté à l'avancement du projet. Face à cette situation, nous avons exploré avec la ville d'autres options de terrains qui pourraient accueillir le projet, en vue de procéder par la suite à un échange de terrains entre la ville et les deux conseils scolaires.

Parmi les options proposées, le premier terrain de substitution considéré était situé au coin des routes Garth et Twenty. Après de longs mois d'études, il s'est avéré que le site présentait trop de défis et cette option a été écartée. De longues recherches et négociations ont suivi afin d'identifier d'autres sites potentiels.

En 2020 s'est présentée la possibilité d'acquérir un terrain du développement de la route Garner. Des avenues prometteuses ont été explorées et les plans ont été partagés avec le promoteur immobilier. Les études environnementales ont également démontré que le site conviendrait au projet.

Le site de la route Garner s'est donc révélé intéressant. Les conseils scolaires se sont prononcés en faveur d'échanger le terrain de l'avenue Broughton contre celui de la route Garner. Cependant, la ville de Hamilton n'a toujours pas, malgré une année de négociations, fait l'achat du terrain ou donné les autorisations nécessaires aux travaux critiques reliés à l'eau et aux égouts afin de faire évoluer notre projet.

Le projet est donc dans une impasse. La ville de Hamilton ne répond pas aux besoins des citoyens et des familles francophones de la région. La municipalité démontre peu de volonté de permettre à la minorité linguistique d'accéder à des écoles francophones. Après avoir entretenu des relations cordiales avec la municipalité dans l'objectif de faire avancer ce projet important, les conseils scolaires se voient maintenant obligés de dénoncer publiquement l'inaction de la ville qui empêche ce projet de se concrétiser.

La Cour suprême du Canada a statué en juin 2020 que le droit à l'instruction dans la langue de la minorité doit être mis en œuvre dans un délai utile pour prévenir l'assimilation et la perte des droits par la minorité franco-ontarienne. Dans de telles circonstances, les deux conseils doivent maintenant considérer leurs options juridiques.

Aujourd'hui, lors de la célébration pour marquer le Jour des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens à Hamilton, votre conseiller scolaire de la région, M. Pierre Girouard, a publiquement fait part de notre déception face à cette inaction de la municipalité. Il a demandé à la ville de Hamilton d'agir pour permettre à notre projet d'avancer le plus vite possible.

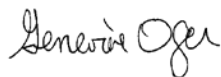
Sachez que le Conseil scolaire Viamonde poursuit les démarches auprès de la ville de Hamilton, de concert avec le Conseil scolaire catholique Mon Avenir. Nous souhaitons que le projet se concrétise rapidement pour le bien de nos élèves et de la communauté francophone de Hamilton-Wentworth, Brant et Haldimand-Norfolk et de Burlington.

Soyez certains que nous communiquerons à nouveau avec vous dès que nous aurons de nouveaux éléments à partager avec vous.

Veuillez agréer, chers parents, tutrices et tuteurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La vice-présidente du Conseil

Le directeur de l'éducation par intérim



Geneviève Oger

Sébastien Fontaine

c.c: Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions d'école de la région d'Hamilton et Burlington